



Rapport annuel 2024



Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire



Conseil de quartier Vieux Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire

TABLE DES MATIÈRES

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
1.1 Membres au 31 décembre 2024	4
1.2 Fonctionnement	4
1.3 Participation aux assemblées	5
1.4 Adresse de correspondance	5
2. LES COMMUNICATIONS	6
3. DOSSIERS, PROJETS ET IMPLICATIONS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER...7	
3.1 Mobilité et sécurité routière	7
3.2 L'habitation	9
3.3 Le tourisme autrement et la gestion des grands évènements.....	10
3.4 Les commerces et les services de proximité	11
3.5 La qualité du milieu de vie	11
3.6 Autres actions de votre conseil de quartier	12
4. LES ÉTATS FINANCIERS	13

LE SOMMAIRE DE LA PRÉSIDENTENCE

Chers résidents du Vieux-Québec,

C'est avec fierté que je vous présente ce rapport annuel, qui témoigne de l'engagement de votre conseil de quartier à améliorer la qualité de vie dans notre secteur tout en préservant son caractère unique. L'année écoulée a été marquée par des avancées significatives, rendues possibles grâce à la collaboration étroite entre les résidents, les commerçants et nos partenaires institutionnels.

Nos actions se sont concentrées sur cinq grands axes : la mobilité et la sécurité routière, l'habitation, le tourisme et la gestion des grands événements, les commerces et services de proximité, ainsi que la qualité du milieu de vie. Nous avons travaillé à sécuriser les abords des écoles, à ralentir la circulation dans nos rues, à améliorer l'offre de transport et à influencer les politiques municipales en matière d'habitation et d'aménagement urbain. Notre implication auprès du **Bureau des grands événements** et de la **Table de concertation du Vieux-Québec** nous a également permis de faire entendre la voix des résidents sur des enjeux comme la cohabitation entre touristes et citoyens, la gestion sonore et l'affichage commercial.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif, et je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement indéfectible. Leur dévouement et leur expertise ont permis d'aborder avec rigueur et efficacité les nombreux défis de notre quartier. Je remercie également tous les citoyens qui ont pris le temps de participer à nos consultations et de nous faire part de leurs préoccupations. Votre implication est essentielle et nous motive à poursuivre nos efforts.

Enfin, je souhaite souligner le départ, pour des raisons professionnelles et familiales, de trois membres engagés de notre conseil : **Madame Andréanne Bernier, Monsieur Daniel Riverin et Monsieur Jean-Philippe Boivin**. Leur contribution précieuse au fil des ans a laissé une empreinte durable sur notre communauté et nous leur adressons nos sincères remerciements ainsi que nos meilleurs vœux pour la suite.

Votre conseil de quartier demeure à votre écoute et poursuivra son travail avec la même détermination. Merci pour votre confiance et votre engagement envers notre milieu de vie exceptionnel.

Le président,

Jocelyn Gilbert

Avril 2025

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Membres au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, le conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

Membres avec droit de vote :

Jocelyn Gilbert	Président (2026)
Farah Bérubé	Vice-présidente (2026)
Nadia Leclerc	Trésorière (2026)
Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2025)
Caroline Bouchard	Administratrice (2026)
Andréanne Bernier	Administratrice (2025)
Claudia Bennicelli	Administratrice (2025)
Guillaume Laurin	Administrateur (2026)
François Lefebvre	Administrateur (2025)
Jean-Philippe Boivin	Administrateur (2026)
Daniel Riverin	Administrateur coopté (2025)

Membre sans droit de vote :

Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants

Secrétaire de rédaction

Hélène Dion

Personne-ressource du conseil de quartier

Hélène Saint-Pierre, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications, Ville de Québec.

1.2 Fonctionnement

Assemblées, rôle, mandat et composition du conseil d'administration

En 2024, outre l'assemblée annuelle, le conseil d'administration a tenu une dizaine d'assemblées ordinaires. À celles-ci s'ajoutent des séances de travail du conseil.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants : émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville; tenir des séances de consultations publiques sur une question sur laquelle

son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville; tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville sur une propriété municipale dans le quartier; de sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute autre matière concernant le quartier; en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

1.3 Participation aux assemblées

Les assemblées ordinaires du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire sont ouvertes au public. À chaque assemblée, au moins une période est réservée aux résidents pour poser des questions ou émettre des commentaires.

La plupart des assemblées se tiennent par visioconférence, sur la plateforme *Zoom*. Certaines assemblées ont lieu à *l'Espace 400* au 100, rue du quai Saint-André. Généralement, elles se tiennent le deuxième lundi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et août, où le conseil de quartier fait relâche.

Les dates des assemblées du conseil de quartier sont disponibles en ligne [sur le site Internet de la Ville](#), ou sur demande en téléphonant au **311**. Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur la [page Web du conseil de quartier](#) sur le site Internet de la Ville de Québec.

1.4 Adresse de correspondance

L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :

Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire
Arrondissement de La Cité-Limoilou
500, rue du Pont
Québec (Québec) G1K 6N4

L'adresse de courriel du conseil est

conseilquartier.vieuxquebecbcp@ville.quebec.qc.ca

La personne-ressource au Service des relations citoyennes et des communications est :

Hélène Saint-Pierre, conseillère en consultations publiques
Ville de Québec
Service des relations citoyennes et des communications
Téléphone : 418 641-6411, poste 3341
Courriel : helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca

2. LES COMMUNICATIONS

- Le conseil de quartier peut compter sur une liste de diffusion qui compte plus de 300 personnes abonnées.
- Le conseil de quartier est actif sur sa page [Facebook](#) qui compte 719 personnes abonnées.
- Le conseil de quartier révise son image de marque pour la rendre plus forte et pour uniformiser les communications, surtout pour les réseaux sociaux.

3. Dossiers, projets et implications de votre conseil de quartier.

Votre conseil de quartier concentre ses efforts sur l'amélioration de la qualité de vie des résidents du Vieux-Québec, tout en veillant à la préservation du caractère patrimonial et historique de ce milieu unique. Nous collaborons étroitement avec le Comité de citoyens du Vieux-Québec (CCVQ), les SDC du Vieux-Québec et du Vieux-Port, ainsi que la Coopérative du quartier Petit Champlain. Ensemble, nous œuvrons pour que résidents et commerçants unissent leurs forces afin de favoriser le bien-être collectif, tant en matière de qualité de vie que de performance économique. Nous intervenons régulièrement auprès de l'administration municipale afin d'influencer ses décisions, ses politiques et ses projets, en défendant les intérêts du quartier et de ses habitants.

Nous tenons à souligner les efforts déployés par la Ville de Québec pour faire du Vieux-Québec un milieu de vie et d'affaires plus attractif et harmonieux. En particulier, nous saluons les initiatives visant à contrer la diminution du nombre de résidents, notamment par l'autorisation et la mise en œuvre de plusieurs projets immobiliers. Par ailleurs, nous reconnaissons les mesures entreprises pour favoriser diverses initiatives qui améliorent concrètement le quotidien des résidents et des commerçants.

Votre conseil de quartier joue un rôle influent dans le milieu, notamment grâce à sa participation active à la Table de concertation du Vieux-Québec, qui réunit différents partenaires institutionnels. Nous vous invitons d'ailleurs à consulter le plan d'actions de la table de concertation (ICI). Ce plan, axé sur l'amélioration de la qualité de vie, repose sur cinq grands axes :

- **La mobilité et la sécurité routière**
- **L'habitation**
- **Le tourisme autrement et la gestion des grands événements**
- **Les commerces et les services de proximité**
- **La qualité du milieu de vie**

Le présent rapport annuel vous présente les actions réalisées par votre conseil de quartier au cours de la dernière année, structurées selon ces cinq thématiques.

3.1 La mobilité et la sécurité routière

La sécurité routière, tant pour les résidents que pour les quelque 4 millions de visiteurs annuels, demeure une priorité absolue pour nous. Au cours de la dernière année, nous avons contribué aux améliorations suivantes :

- Sécurisation des abords des écoles et des garderies :
- Installation d'arrêts obligatoires et de bollards de protection aux abords des écoles Ursulines et Petit Séminaire, ainsi qu'à la garderie Les Petits Murmures.
- Le projet « Des lieux plus sécuritaires et conviviaux autour de l'École des Ursulines de Québec », mené en collaboration avec le Comité de parents de l'école, a bénéficié d'une subvention totale de 6 000 \$ de la Ville de Québec, répartie à parts égales entre le CQVQCBPC (3 000 \$) et le Comité de parents (3 000 \$).

Ce projet visait trois objectifs :

A) Encourager les déplacements actifs et sécuritaires, tout en réduisant la circulation automobile aux abords de l'école.

B) Améliorer la gestion de la rue Saint-Louis afin de fluidifier la circulation lors des entrées et sorties des élèves.

C) Accroître la sécurité du secteur pendant les périodes scolaires.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions ont été mises en place, certaines se poursuivant au printemps 2025 :

- Marquage au sol dans la cour de l'école pour sensibiliser les élèves aux règles de conduite à vélo.
- Achat de dossards aux couleurs de l'école pour identifier plus facilement le personnel en charge de la sécurité lors des entrées et sorties.
- Acquisition de matériel de signalisation pour mieux délimiter les zones de débarcadère et les trajets des élèves aux abords de l'établissement.
- Mise en place d'un projet *Trottibus* au départ de la rue d'Auteuil.
- Réduction de la vitesse :
- Diminution de la vitesse autorisée à 20 km/h à l'intérieur des murs.
- Installation de nouveaux panneaux d'arrêt sur la rue Saint-Louis.
- Contrôle de la vitesse et des véhicules bruyants :
- Nous rencontrons le Service de police de la Ville de Québec (*SPVQ*) deux fois par an afin de faire part de nos attentes en matière de contrôle de la vitesse et des nuisances sonores causées par les véhicules bruyants.

- **Boulevard Champlain :**

La vitesse sur le boulevard Champlain demeure une préoccupation majeure. En collaboration avec les citoyens du quartier Cap-Blanc, nous travaillons avec la Ville pour amorcer une transformation du boulevard au niveau du secteur résidentiel, afin d'y réduire la vitesse. Des annonces municipales sont attendues au printemps 2025.

- **Camionnage portuaire :**

Le trafic élevé généré par les activités portuaires sur les boulevards Champlain et Dalhousie, ainsi que sur le quai Saint-André, soulève de sérieuses préoccupations en matière de sécurité des piétons, de pollution de l'air et de nuisances sonores.

Après de multiples interventions de notre part, le Port de Québec a accepté la création d'un comité de travail sur cette problématique, réunissant des représentants d'organisations citoyennes, la SDC du Vieux-Port, le SPVQ, le ministère des Transports, des gestionnaires du G3 et de QSL, ainsi que la direction des Transports et de la mobilité durable de la Ville de Québec. Le Port a également désigné son vice-président aux opérations et son vice-président à l'environnement pour participer activement à ce comité. Nous espérons des améliorations concrètes en 2025.

- **Gestion globale de la circulation et des stationnements :**

Avec l'appui du CCVQ, nous avons demandé à la Ville la création d'un comité de travail permanent sur la gestion de la circulation, de l'accessibilité et des stationnements dans le Vieux-Québec, particulièrement lors des périodes d'achalandage touristique ou des grands événements. Nous sommes en attente d'une réponse officielle.

- **Mobilité active et transport collectif :**

Pour favoriser l'accès à vélo dans le quartier, nous avons déposé trois propositions de pistes cyclables à l'intérieur des murs, afin de relier les pistes existantes vers l'est. Ces propositions ont été validées avec la table de concertation Vélo et nous attendons les propositions officielles de la Ville.

L'offre de transport en commun à l'intérieur des murs demeure insuffisante. Nous avons transmis une résolution détaillée à la Ville et au RTC, suggérant notamment :

L'augmentation des trajets et des fréquences.

Le maintien et l'intensification des services lors des grands événements, plutôt que leur réduction, comme c'est parfois le cas.

Une rencontre avec le RTC est prévue en mai 2025.

Nous appuyons la proposition du RTC d'ajouter une offre *FLEXIBUS* pour le quartier Cap-Blanc, et nous souhaitons examiner la pertinence d'une extension de ce service vers le Vieux-Québec intra-muros et le Vieux-Port.

Votre conseil de quartier a également rencontré CDPQ-Infra lors des consultations sur le projet de tramway.

3.2 L'habitation

Votre conseil de quartier appuie pleinement les efforts de la Ville visant à ramener plus de **500 nouveaux résidents** dans le Vieux-Québec. Nous croyons que cet objectif sera atteint grâce aux nombreux projets immobiliers en cours et annoncés. Toutefois, être propriétaire dans le Vieux-Québec comporte son lot de défis, en raison des exigences liées à la protection patrimoniale, qui imposent des contraintes particulières lors de rénovations ou d'ajouts aux immeubles.

En 2024, votre conseil de quartier a pris deux initiatives importantes à cet égard :

- **Allègement des obligations des propriétaires :**

Nous avons déposé **huit recommandations** à la **Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ)** visant à alléger certaines obligations imposées aux propriétaires.

Ces recommandations portent également sur l'amélioration des programmes de subventions admissibles, afin de faciliter les rénovations et la préservation des bâtiments patrimoniaux.

- **Travaux d'entretien des bâtiments :**

- Enlever la limite de 100 000 \$.
- Rendre subventionnel l'entretien des fenêtres.
- Bénéficier d'un meilleur accompagnement en amont des permis.
- Offrir de la flexibilité dans le choix des matériaux.
- Faire des aménagements non-visibles.
- Accorder la priorité d'autorisation à la suite d'un sinistre assuré.
- Rigueur réglementaire quant à l'affichage commercial

(Mise en lumière pilotée par la commission de la capitale nationale)

- **Assurances des immeubles patrimoniaux :**

La difficulté croissante pour les propriétaires du Vieux-Québec d'obtenir des protections d'assurances adéquates à prix raisonnable a retenu toute notre attention.

En collaboration avec le **CCVQ**, nous avons travaillé avec des experts en assurance afin de mieux comprendre les raisons du retrait progressif des principaux assureurs du marché des immeubles anciens et patrimoniaux.

Cette démarche a permis d'identifier plusieurs pistes de solutions.

À notre suggestion, la Ville a rencontré des assureurs ayant leur siège social dans la région. Les échanges ont été constructifs et nous attendons des annonces concrètes au cours de la première moitié de 2025.

3.3 Le tourisme autrement et la gestion des grands événements

Votre conseil de quartier, en collaboration avec le **CCVQ**, est en communication régulière avec le **Bureau des grands événements (BGE)**. Nous discutons avec eux des enjeux liés à la tenue des nombreux événements dans le Vieux-Québec, le Vieux-Port et sur la colline parlementaire. Nos interventions portent sur plusieurs thèmes, tels que :

- La gestion du niveau sonore des événements.
- Les impacts sur la circulation et l'accessibilité au quartier.
- La négociation d'avantages pour les citoyens (ex. : laissez-passer).
- La valorisation de la culture francophone.

Nous rencontrons également la majorité des organisateurs de ces événements. Lors de ces rencontres, nous leur rappelons systématiquement que leurs activités se déroulent dans un **quartier habité**, et qu'ils doivent donc veiller avec vigilance à en minimiser les impacts sur la qualité de vie des résidents.

Par ailleurs, votre conseil de quartier, appuyé par le **CCVQ**, a déposé en mars 2024 :

- **Des recommandations détaillées à la Ville sur les pratiques du BGE concernant les [artistes de rue](#).**

Nous y abordons des points tels que la qualité des artistes, leur comportement envers les touristes, la promotion de la culture francophone, la gestion des horaires et la limitation du volume sonore.

- **Un imposant rapport intitulé « [Paysage visuel](#) », qui brosse un portrait des irritants visuels affectant la réputation du Vieux-Québec.**

Ce rapport traite de l'affichage commercial sous toutes ses formes, des mises en lumière souvent négligées par la Ville et la **Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ)**, ainsi que de l'entretien et de la propreté des lieux et places publiques.

Le document propose **23 recommandations** pour améliorer l'aspect visuel du quartier.

Enfin, nous rencontrons **Destination Québec Cité** chaque trimestre pour discuter de la nécessaire recherche d'un équilibre entre les fonctions résidentielles et les objectifs touristiques.

3.4 Les commerces et les services de proximité

Votre conseil de quartier intervient régulièrement auprès de la Ville afin de défendre l'importance d'un **accès adéquat aux services de proximité** pour les résidents.

- Nous soulignons les efforts actuellement déployés par la Ville pour doter le Vieux-Québec d'une **épicerie digne de ce nom**.
- Nous insistons sur le fait que la réussite du projet de ramener plus de **500 nouveaux résidents** dans le quartier est intrinsèquement liée à la présence de services de proximité accessibles.

3.5 La qualité du milieu de vie, élément central de nos actions

La qualité de vie des résidents demeure au cœur de toutes les actions menées par votre conseil de quartier.

• Environnement sonore :

Nous avons collaboré au dépôt d'un [rapport complet sur l'environnement sonore dans le Vieux-Québec](#), qui aborde les principales sources de nuisances, notamment :

- L'amplification sonore lors des grands événements.
- Le volume élevé des artistes de rue.
- L'usage excessif de caisses de son à l'entrée des commerces.
- Le bruit des véhicules bruyants (*autos et motos*).
- La pollution sonore causée par le camionnage lourd sur les boulevards **Champlain** et **Dalhousie**, ainsi que sur le **quai Saint-André**.

La Ville a mis en place un **comité de professionnels** chargé de proposer un plan d'actions spécifique pour le Vieux-Québec, qui servira également de modèle pour les autres quartiers de la ville.

• Stationnements réservés aux résidents :

Le respect des espaces de stationnement sur rue et hors rue dédiés aux résidents constitue une priorité pour votre conseil de quartier.

Au cours de l'année, nous avons rencontré la direction responsable des stationnements et le **SPVQ** afin de dénoncer les comportements abusifs de certains restaurateurs.

La Ville révisé actuellement sa **politique de stationnement**. Nous avons obtenu la garantie que cette politique sera adaptée spécifiquement au Vieux-Québec.

Nous avons également obtenu des engagements quant à un **contrôle plus strict** par les agents de stationnement.

Comité de cohabitation

En 2024, le CQ a de nouveau participé à plusieurs rencontres visant à améliorer la cohabitation entre les habitants et commerçants du quartier avec les personnes marginalisées ou en situation d'itinérance. Outre le *CIUSSSCN* et le *CCVQ*, participaient également à ces rencontres divers partenaires communautaires et gouvernementaux.

Plusieurs enjeux ont été nommés tels que des gestes d'incivilités, des attroupements dans certains secteurs, du vandalisme et du bruit. De la sensibilisation a été faite par les partenaires communautaires auprès de gens désaffiliés et des affiches présentant un diagramme de comment réagir face à une personne désorganisée ou occupant un lieu privé ou interdit ont été distribuées lors de certaines rencontres du CQ et par divers partenaires aux commerces et regroupements d'habitations intéressés.

3.6 Autres actions de votre conseil de quartier

• **Contrôle des débordements du fleuve sur la rue Dalhousie :**

Par résolution, nous avons demandé à la Ville de renforcer les mesures de sécurité lors des débordements majeurs du fleuve.

À notre initiative, la Ville a testé en 2024 l'installation permanente de **clapets anti-retour** sur les installations pluviales du secteur, afin d'éviter les refoulements d'eau.

Nous avons également demandé à la Ville d'évaluer la pertinence de rénover le **quai Chouinard**, qui est le seul quai appartenant à la Ville et le plus bas de toute la zone portuaire.

• **Consultations et demandes d'opinion citoyenne :**

En 2024, la Ville a tenu trois soirées spéciales de consultation, durant lesquelles les citoyens ont pu s'exprimer sur les projets suivants :

- Les **autorisations de hauteur** pour le projet du **78 rue Saint-Paul**.
- L'aménagement de la **rue Sainte-Famille** et l'application des critères de rues partagées.
- Le projet **QG Vieux-Québec**, en construction à l'îlot Charlevoix.
- Les modifications réglementaires visant à **interdire de nouveaux sites d'hébergement touristique commercial**.

Conclusion :

Votre conseil de quartier demeure déterminé à défendre les intérêts des résidents et à préserver la qualité de vie dans le Vieux-Québec. Nous vous remercions de votre engagement et de votre participation aux diverses consultations citoyennes. Vos opinions et suggestions orientent nos actions et renforcent notre pouvoir d'influence auprès des instances municipales.

4. LES ÉTATS FINANCIERS

LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-QUÉBEC CAP-BLANC – COLLINE PARLEMENTAIRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	2709,16 \$	4180,58 \$
Subvention à recevoir	0,00 \$	0,00 \$
	<u>2709,16 \$</u>	<u>4180,58 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	<u>0,00 \$</u>	<u>0,00 \$</u>
Actif net		
Affecté	0,00 \$	0,00 \$
Non affecté	<u>2709,16 \$</u>	<u>4180,58 \$</u>
	2709,16 \$	4180,58 \$

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Produits	0,00 \$	0,00 \$
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement (1)	0,00 \$	4550,00 \$
Projet	3000,00 \$	3000,00 \$
Subventions – Autres	2,20 \$	1,77 \$
Charges	0,00 \$	0,00 \$
Fonctionnement	370,17 \$.	4180,58 \$
Projets (3)	2338,99 \$	0,00 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	0,00 \$	0,00 \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	4180,58 \$	1459,03\$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	2709,16 \$	4180,58 \$

Nadia Leclerc

Trésorière

Avril 2024

Notes

(1) : Il est à noter que la subvention de fonctionnement 2024 de la Ville de Québec a été payée le 27 décembre 2023.

(2) : 970,81 \$ pour le projet Vision et 1368,18\$ pour le projet de sécurité routière.

Au nom du conseil de quartier :

Signé

Nadia Leclerc, trésorière

Signé

Jocelyn Gilbert, président